



**Présentation à la
Commission spéciale sur le droit des enfants
et la protection de la jeunesse**

Sous la présidence de Madame Régine Laurent

**Par Lynda Bonneau
Directrice des Services éducatifs**

18 février 2020

DÉROULEMENT DE LA PRÉSENTATION

- À propos de notre Commission scolaire
 - ✓ Mission de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs
 - ✓ Population scolaire
 - ✓ Indices de milieux socio-économiques (IMSE)
 - ✓ Clientèle scolaire vulnérable
 - ✓ Déterminants de la persévérance scolaire
 - ✓ Offre de service
- Enjeux
 - ✓ Situations complexes d'intégration
 - ✓ Collaboration
 - ✓ Constats
- Pistes de solution
- Remerciements





À PROPOS DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE



Mission de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

- La réussite pour tous

Elle croit que tous les élèves, jeunes et adultes, peuvent réussir leur parcours scolaire et y développer leur plein potentiel.

- Engagement, cohérence et cohésion

Tous les employés doivent avoir comme priorité, tant collectivement qu'individuellement, la réussite de tous les élèves et s'engager dans des actions concrètes.

- Responsabilité partagée

Collectivement et individuellement, le personnel de la Commission scolaire est responsable de ses actes et fait preuve de transparence.

- Apprendre tout au long de la vie

Le personnel est hautement qualifié et engagé dans son développement professionnel.

Population scolaire

- La Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) offre l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire à environ 10 350 élèves dans l'une ou l'autre des 33 écoles primaires de son territoire. Elle offre également l'enseignement secondaire à plus de 6 000 élèves dans sept écoles secondaires situées à Granby, Waterloo, Cowansville, Farnham et Bedford. Enfin, environ 3 000 élèves adultes suivent des cours dans ses deux centres pour adultes à Cowansville et à Granby.
- Elle offre également le Service Passe-Partout à plus de 835 familles, préparant les enfants de 4 ans et leurs parents à l'entrée au préscolaire l'année suivante.
- Elle accueille tout près de 740 élèves immigrants provenant de plus de 120 nationalités.
- La population de son territoire s'élève à plus de 150 000 habitants répartis dans 29 villes et municipalités situées dans les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska. La CSVDC compte plus de 3 000 personnes à son emploi sur une base régulière.

Indices de milieux socio-économiques (IMSE)

PRIMAIRE

Écoles	Indices 2017-2018 (2016-2017)
Eurêka	5 (4)
Assomption	10 (9)
Ave-Maria	10 (9)
L'Orée-des-Cantons	8 (8)
Roxton-Pond	4 (8)
St-Jean	3 (2)
St-André	6 (6)
St-Bernard	5 (2)
Du Phénix	10 (9)
St-Joseph (Granby)	8 (6)
De l'Étincelle	10 (8)
Ste-Cécile	6 (9)
Des Bâtisseurs	6 (5)
Ste-Famille	9 (8)
De la Moisson d'Or	5 (4)
Joseph-Poitevin	3 (2)
Centrale	5 (8)
St-Romuald	9 (8)
St-Joseph (NDS)	6 (5)
Notre-Dame-de-Lourdes	7 (4)
Du Premier-Envol	8 (8)
St-Jacques	7 (9)
Mgr-Desranleau	8 (8)
Mgr-Douville	8 (9)
St-François-d'Assise	2 (3)
Clé-des-Champs	1 (3)
Sutton	3 (7)
St-Édouard	5 (3)
St-Léon	9 (7)
Curé-A.-Petit	9 (6)
Ste-Thérèse	8 (6)
St-Vincent-Ferrier	3 (5)
De la Chantignole	2 (1)

Notre territoire s'est appauvri considérablement ces dernières années, présentant plusieurs écoles ayant des indices de défavorisation de 8, 9 et 10.

SECONDAIRE

Écoles	Indices 2017-2018 (2016-2017)
L'Envolée	9 (7)
De la Haute-Ville	7 (6)
Joseph-Hermas-Leclerc	8 (7)
Wilfrid-Léger	8 (9)
Jean-Jacques-Bertrand	8 (7)
Massey-Vanier	6 (4)
Mgr-Desranleau	7 (8)

Les derniers indices de défavorisation publiés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont ceux de l'année 2017-2018.

Indices de milieux socio-économiques (IMSE)

Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) ¹

- Les résultats de l'EQDEM 2012 révèlent que les élèves vivant dans un milieu défavorisé arrivent moins bien préparés à l'école. Cette enquête porte sur les cinq domaines de développement suivants :
 - ✓ La santé physique et le bien-être
 - ✓ Les compétences sociales
 - ✓ La maturité affective
 - ✓ Le développement cognitif et langagier
 - ✓ Les habiletés de communication et les connaissances générales



¹ Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, page 12.

Indices de milieux socio-économiques (IMSE)

Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)

Proportion d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans des milieux considérés comme les plus défavorisés sur le plan matériel, selon les régions du Québec

En milieu **FAVORISÉ**



Environ **1 enfant sur 5** (21 %) est vulnérable dans au moins un domaine de développement.

En milieu **DÉFAVORISÉ**



Environ **1 enfant sur 3** (31 %) est vulnérable dans au moins un domaine de développement.

Source : INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2016). Analyse contextualisée sur le développement des enfants à la maternelle, Québec, Gouvernement du Québec. Également disponible en ligne : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2124_analyse_developpement_enfants_maternelle.pdf.

Indices de milieux socio-économiques (IMSE)

Enquête nationale auprès des ménages (ENM) ²

- En 2011, au Québec, près de 94 000 enfants âgés de 0 à 5 ans (**17,9 %**) vivaient dans des milieux considérés comme les plus défavorisés sur le plan matériel. Cette proportion variait toutefois d'une région à l'autre et l'écart était parfois important.

Proportion d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans des milieux considérés comme les plus défavorisés sur le plan matériel, selon les régions du Québec



Dans certaines régions du Québec, près de **1 enfant sur 10** vit dans des milieux considérés comme les plus défavorisés sur le plan matériel.



Dans d'autres régions, plus de **1 enfant sur 2** vit dans des milieux considérés comme les plus défavorisés sur le plan matériel.

Source : STATISTIQUE CANADA (2011). Enquête nationale auprès des ménages, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

² Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, page 11.

Clientèle scolaire vulnérable

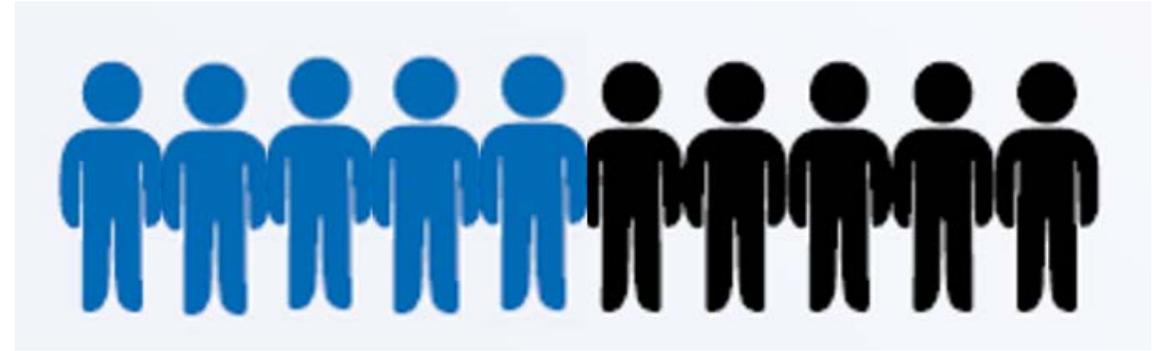
Proportion d'élèves de notre territoire scolaire vivant dans un milieu considéré comme les plus défavorisés (IMSE 8, 9 et 10)

AVANT 2018



3 élèves sur 10

APRÈS 2018



5 élèves sur 10

Clientèle scolaire vulnérable

Élèves reconnus handicapés par le MÉES et la CS

Années	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Global	856	838	924	946	982

Nombre d'élèves en classes spécialisées

Années	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Global	854	904	972	975	1053



La proportion d'élèves ayant un plan d'intervention

- Au Québec, des plans d'intervention sont mis en place pour les élèves handicapés, pour ceux ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage et dans d'autres cas particuliers. Les indicateurs montrent qu'un nombre plus élevé d'élèves ayant un plan d'intervention se trouvent dans les écoles les plus défavorisées (IMSE de 10). Un écart d'environ 10 points de pourcentage sépare les milieux très défavorisés et ceux qui sont très favorisés.

Proportion d'élèves de notre CS ayant un plan d'intervention en 2019-2020

Écoles primaires et secondaires	Écoles SIAA *	Écoles non SIAA *
% d'élèves	26%	20%

Déterminants de la persévérance scolaire

Plusieurs facteurs peuvent influencer largement la persévérance scolaire des élèves et leur réussite éducative. Ils sont fréquemment classés en quatre catégories et forment les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Connaître ces déterminants et les comprendre permet à l'ensemble de l'équipe-école de cerner les forces et les besoins des élèves, d'établir les priorités et de cibler les interventions visant à s'assurer de l'apprentissage de tous les élèves. ³

INTENTION

- Les déterminants présentés à la page suivante ne sont pas étrangers aux caractéristiques des élèves présentant des situations complexes d'intégration.

³ Ce classement est inspiré des travaux de l'équipe de Réunir Réussir. RÉUNIR RÉUSSIR (2013). *Fiches pratiques*, [En ligne], Montréal, [http://reunirreussir.org/pdf/doc_fiches_pratiques_determinants.pdf] (Consulté le 26 juillet 2018). [Fiches pratiques accompagnant le document de référence *Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*].

Déterminants de la persévérance scolaire

DÉTERMINANTS LIÉS À L'ÉLÈVE ET À SON VÉCU SCOLAIRE

- **Apprentissages scolaires** : rendement scolaire en lecture, en écriture et en mathématique.
- **Apprentissages sociaux et habitudes de vie** : autocontrôle et conduites sociales et comportementales; estime de soi; association avec les pairs; alimentation et activité physique; consommation de tabac, d'alcool ou de drogues; conciliation études-travail; sentiment dépressif.
- **Engagement scolaire** : motivation et aspirations scolaires et professionnelles.

DÉTERMINANTS LIÉS AU SYSTÈME SCOLAIRE

- Pratiques pédagogiques et éducatives
- Pratiques de gestion
- Relation enseignant-élèves
- Soutien aux élèves en difficulté
- Climat de la classe et de l'école
- Liens école-famille-communauté

Déterminants de la persévérance scolaire

DÉTERMINANTS LIÉS À LA FAMILLE

- Niveau de scolarité des parents
- Statut socio-économique
- Valorisation de l'éducation
- Encadrement parental
- Lien école-famille

DÉTERMINANTS LIÉS À LA COMMUNAUTÉ

- Quartier de résidence et voisinage
- Ressources du milieu



Déterminants de la persévérance scolaire

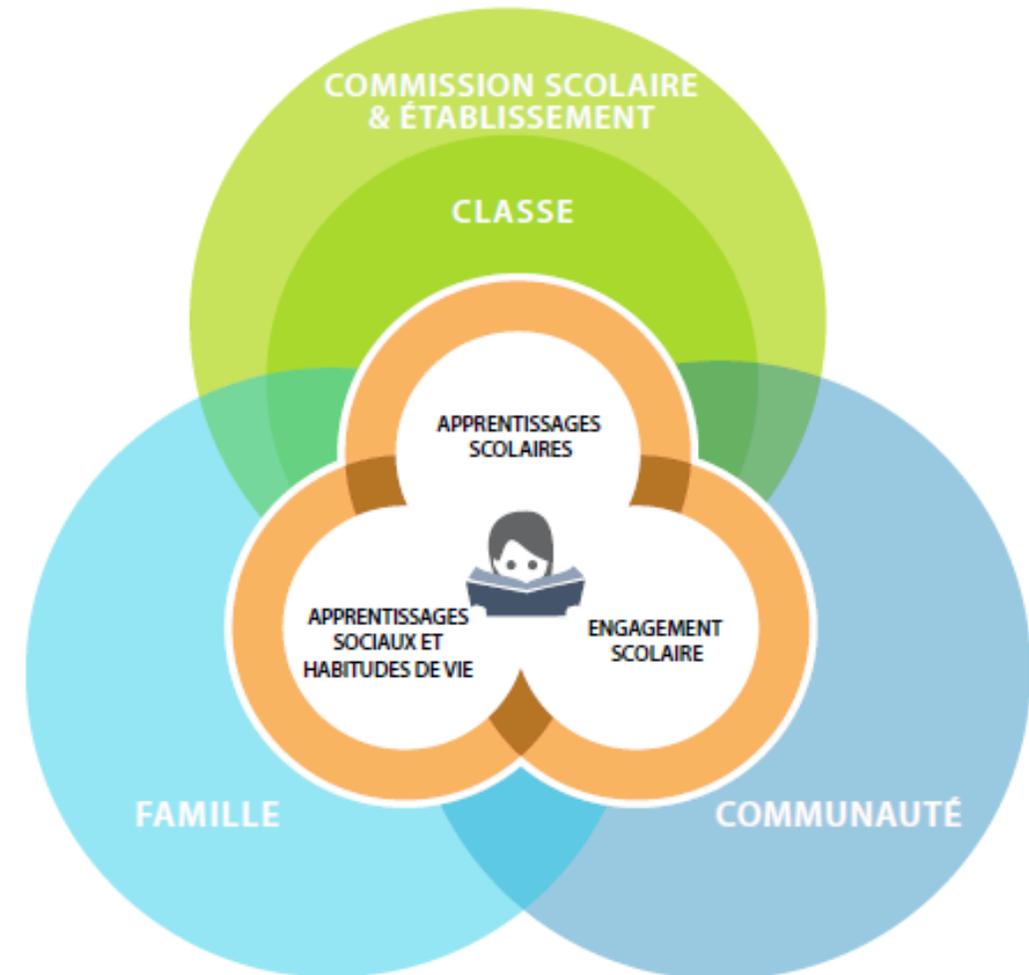
4

Même si les déterminants liés à la famille et à la communauté sont ceux sur lesquels l'établissement a un moins grand pouvoir d'action, il est essentiel d'en tenir compte, car ils contribuent aussi à la réussite de l'élève.

La création de liens étroits entre l'école, la famille et les partenaires de la communauté, chacun exerçant le rôle qui lui est propre, permet d'optimiser les interventions et les bénéfices pour les élèves sont encore plus grands.

⁴ Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, page 13.

Déterminants de la persévérance et de la réussite éducative en milieu défavorisé



Source : Schéma inspiré des différents modèles proposés par Michel Janosz (Université de Montréal). 16

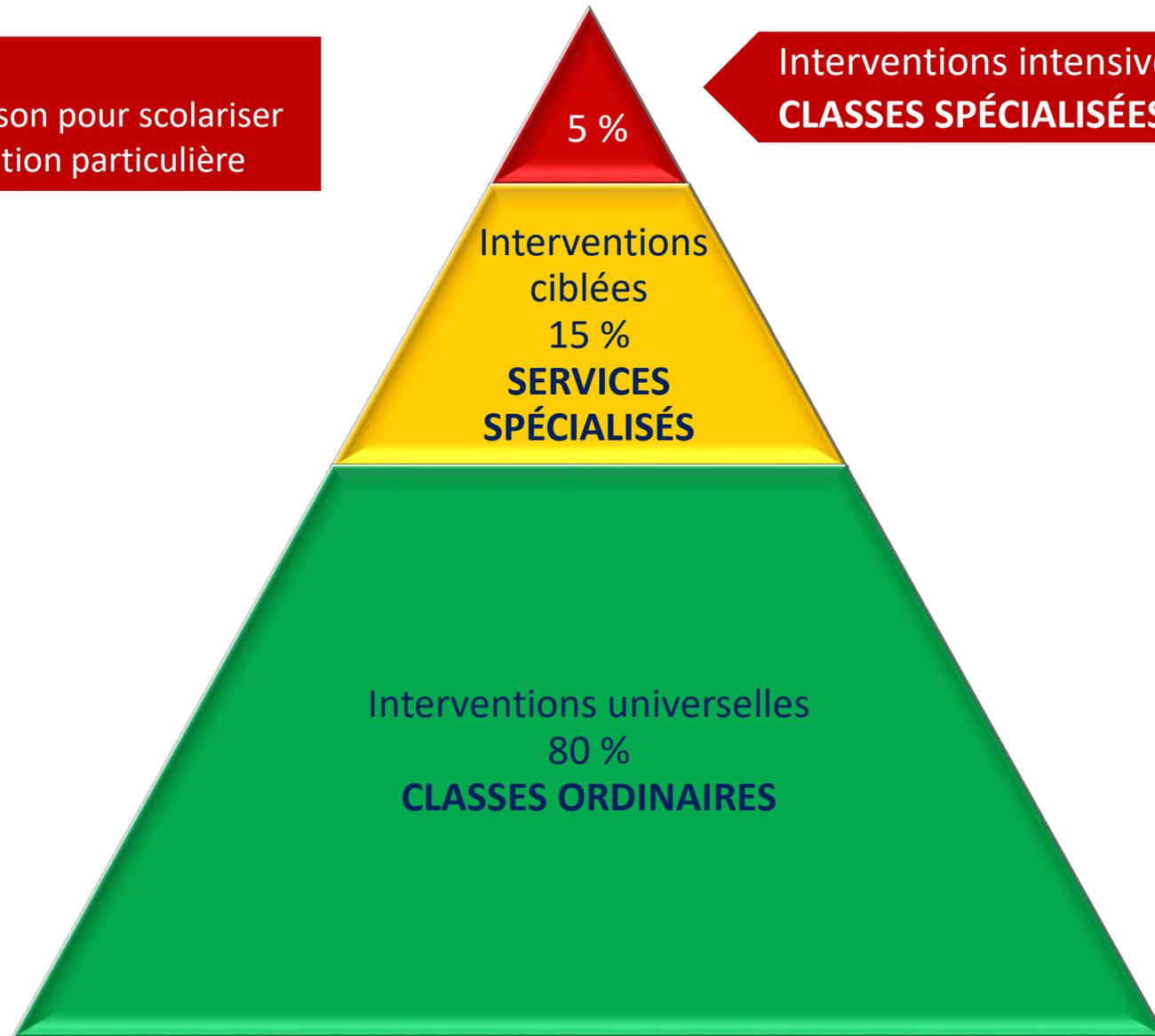
Offre de service de la CSVDC

Scolarisation à domicile

Enseignant se rend à la maison pour scolariser l'élève en raison d'une situation particulière

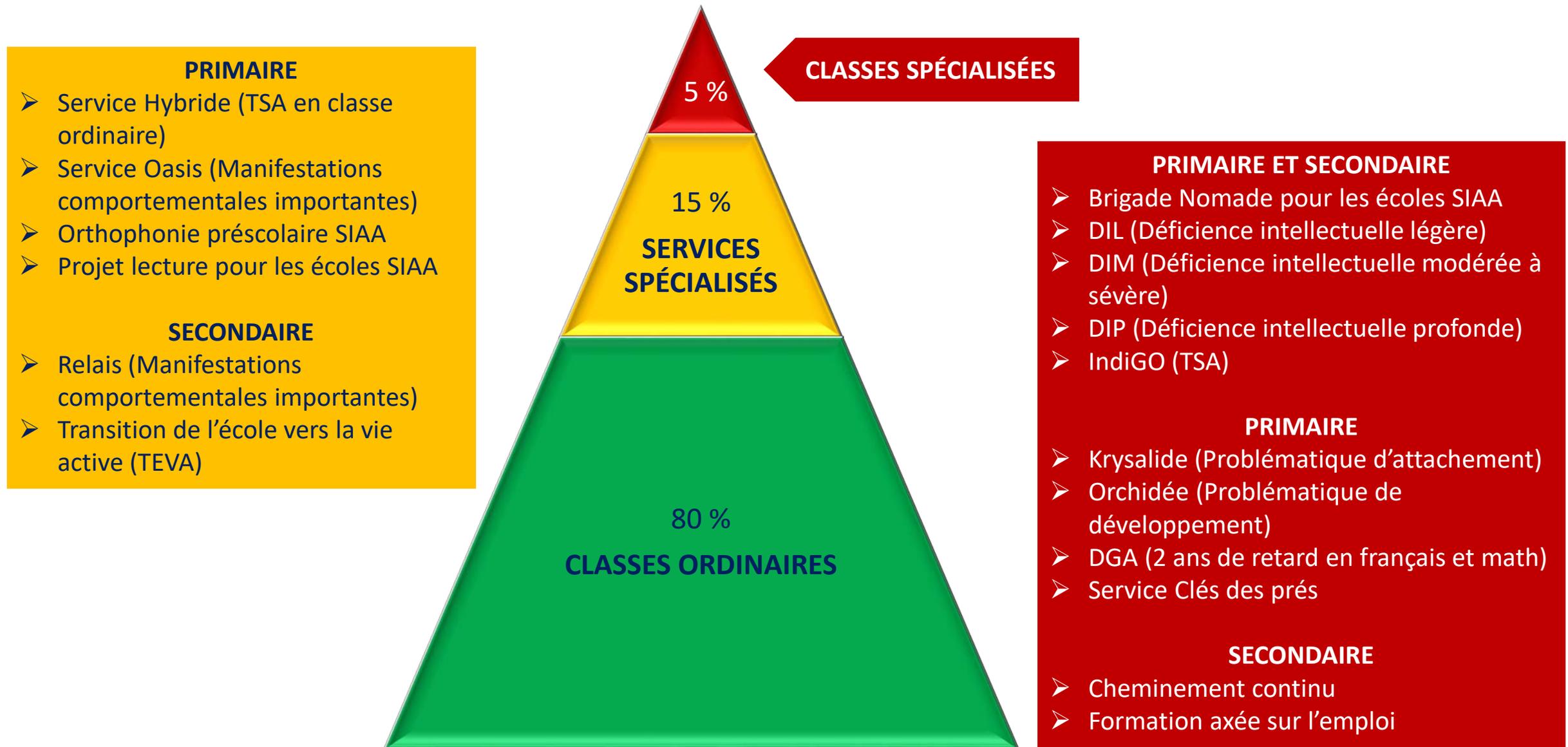
Interventions intensives

CLASSES SPÉCIALISÉES



N.B. : Enseignement à la maison - Le parent scolarise lui-même son enfant tout en respectant les directives du MÉES.

Offre de service de la CSVDC



Offre de service de la CSVDC (Enseignement général des jeunes)

Professionnels	Année 2019-2020
Conseillers pédagogiques et agents de développement (Ens. général des jeunes / adaptation scolaire)	30
Bibliothécaires	4
Conseillères à Passe-Partout	10
Conseillers en orientation	10
Éducateurs en prévention des dépendances	5
Enseignants-orthopédagogues	52
Orthophonistes	10
Psychoéducateurs	20
Psychologues	15
AVSEC (Animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire)	8
Mesures de soutien Préposés aux élèves handicapés *	33,83
Techniciens en éducation spécialisée *	108,60
Interprètes *	3,09

* Postes en équivalent temps plein



ENJEUX



Situations complexes d'intégration

La fréquence, l'intensité et la durée dans le temps sont des éléments marquants qui façonnent le dénominateur commun qu'est la complexité de situation d'intégration scolaire. Bien que la Commission scolaire offre une gamme importante de services de plus en plus spécifiques, ceux-ci ne répondent pas toujours aux grands besoins de certains élèves. Le cumul des déterminants positifs ou négatifs vient influencer le parcours de l'enfant et ainsi le parcours scolaire de l'élève.

- Pour être en mesure de réussir davantage d'intégration, nous avons besoin de l'ensemble des partenaires correspondant aux différents environnements que côtoie l'élève tout au long de son parcours scolaire, comme le présente le schéma de M. Michel Janosz à la diapositive #16.
- Certains jeunes demeurent en difficulté malgré l'intervention soutenue du milieu scolaire. Parmi ces jeunes, certains présentent des besoins multiples et complexes, d'autres ont des problèmes d'ordre comportemental ou de santé mentale. Les situations peuvent également être complexes en raison de situations familiales difficiles, d'une difficulté d'accès aux services, d'enjeux de collaboration entre les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et ceux du réseau de l'éducation, etc. ⁵
- La prévalence des élèves TSA est en augmentation constante sur notre territoire.
- Les mécanismes de collaboration habituels n'ont pas permis de répondre aux besoins.
- L'état de santé mentale des élèves est préoccupant.

⁵ Plan de travail 2019-2020 du comité de travail interministériel sur les situations complexes.

Collaboration

- Parents
- CIUSSS de l'Estrie-CHUS
 - ✓ Centre rééducation – Trouble du spectre de l'autisme et la déficience intellectuelle (TSA – DI)
 - ✓ Centre de réadaptation – Déficience physique (DP)
 - ✓ Centre jeunesse
 - ✓ CLSC
 - ✓ Clinique externe de pédopsychiatrie
 - ✓ Le Virage
- Communautaire
 - ✓ Maison de la famille
 - ✓ Pédiatrie sociale
 - ✓ Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY)
 - ✓ Centres d'hébergement : Auberge du cœur Le Baluchon, Espace vivant (Living room), etc.
 - ✓ Centre de prévention suicide de la Haute-Yamaska
 - ✓ Centre d'aide aux victimes d'actes criminel (CAVAC)
 - ✓ Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)
- Centres de la petite enfance (CPE)
- Privé
 - ✓ Partenaires choisis et payés par les parents (ergothérapie, neuropsychologie, etc.)
- Universités
 - ✓ Projets de recherche et accompagnement



Les mécanismes de partenariat



La collaboration entre les intervenants de plusieurs organisations est nécessaire pour répondre aux besoins.

Strate pour la prise de décision (EIJ+)

Équipe intervention jeunesse : Ensemble pour le développement et le bien-être des jeunes en besoins multiples et complexes. Soutien à l'implantation ou à la consolidation des mécanismes de coordination et à la réalisation des démarches de plan de services individualisé (PSI) et de plan de services individualisé et intersectoriel (PSII).

Ce qui rend le partenariat complexe

- La collaboration nécessaire pour répondre aux besoins constitue elle-même un défi.
- La notion de volontariat des parents versus le service scolaire obligatoire.
- Les services disponibles ne permettent pas de répondre aux besoins. Comment faire autrement, en collaboration?
- Liste d'attente des élèves pour recevoir un service de 2^e ligne au niveau de la Santé.
- Quoi faire lorsque nous constatons que le parent ne remplit pas ses obligations face à son enfant, mais que les besoins de base comme être nourri et logé sont acceptables?
- La restructuration du CIUSSS est venue fragiliser la communication et la collaboration avec nos partenaires.
- Un certain manque de rigueur dans des dossiers des professionnels de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) concernant les PSI.

Ce qui rend le partenariat complexe (suite)

- Plusieurs dossiers d'élèves en RTS et en orientation des services DPJ dans une même école, et pour chacun, des intervenants différents et changeants, ce qui complexifie les suivis par la direction et les professionnels scolaires.
- Lorsque l'enfant change de milieu de vie vers un autre territoire scolaire, le changement d'intervenant de l'enfant crée un délai important de suivi. Ce phénomène s'observe aussi à l'intérieur d'un même territoire lors d'un changement d'intervenant.
- Nous nous retrouvons presque exclusivement à transmettre des informations à la DPJ sans partage d'information et orientation.
- Les intervenants scolaires ont l'impression de ne pas être entendus et doivent refaire plusieurs signalements pour un même dossier.

Ce qui rend le partenariat complexe (suite)

- Complexité importante au niveau de l'organigramme de la DPJ : RTS, orientation et autres. Il ne semble pas y avoir de pont interne, on nous répond que nous ne sommes pas au bon département. Bris de collaboration.
- Le dévoilement aux intervenants scolaires de l'orientation envisagée par la DPJ face à la situation d'un enfant tout en leur exigeant de conserver le secret ne leur permet pas de prévenir le bris de relation avec l'enfant.
- Nous ne sommes pas impliqués dans le suivi d'un signalement, ce qui cause des enjeux dans le choix scolaire de l'enfant pour la suite. Les directions d'établissement souhaitent, dans bien des cas, maintenir l'enfant à l'école, seul milieu de vie stable pour celui-ci.
- L'effet de vide quand un enfant est placé à la suite d'un signalement laisse les écoles dans l'incertitude, par exemple, le départ abrupt de l'élève sans que personne ne récupère ses effets personnels.

Ce qui rend le partenariat complexe (suite)

- Les directions d'établissement se retrouvent souvent aux prises avec un retour de parents en colère et en détresse à la suite de la visite des intervenants de la DPJ
- La pression exercée et les attentes démesurées de la DPJ face aux obligations des écoles d'accueillir un enfant qui vient d'être retiré de son milieu de vie naturel ou qui sort d'un centre d'accueil.
- Comment s'assurer que l'enfant sera respecté dans ses droits si les intervenants scolaires se sentent seuls et non entendus lorsqu'ils font un signalement?
- Différentes obligations ne sont pas remplies par les parents comme le mentionne la Loi sur l'instruction publique, mais pourtant la DPJ ne semble pas réagir.
- Complexité ou incompréhension des mandats entre le service DPJ et celui des jeunes contrevenants.



PISTES DE SOLUTION



Pistes de solution

Atténuer les effets liés au milieu social ne peut pas être qu'une affaire d'école. Ce doit être fait à partir d'un processus de mobilisation et de réflexion collective.

- Les dossiers inquiétants, complexes, devraient être discutés en interdisciplinarité (inter-organismes).
- Le partage des responsabilités entre les organisations est essentiel pour offrir des services complémentaires, cohérents et de qualité en réponse aux besoins.
- Développer une plus grande proximité : chacun doit respecter le travail de l'autre tout en sentant une réelle collaboration.

Pistes de solution

- Mettre en place une collaboration interministérielle pour travailler en amont et assurer une complémentarité des mandats de chacun afin d'établir une vision commune des familles québécoises. Briser le sentiment que chacun des ministères travaille en silo et mettre en place des zones d'interdisciplinarité afin d'assurer une meilleure continuité et une complémentarité de services.

*« Une éducation qui donne les mêmes chances à tous et n'écarte personne est un des leviers d'équité sociale les plus puissants ».*⁶

- Accepter de repousser les limites de nos mandats pour trouver des réponses aux besoins des enfants et faire place à l'innovation : espace commun où l'enfant est accueilli et où des intervenants inter-organismes peuvent observer et discuter de situations complexes pour répondre aux besoins de l'enfant (pour diminuer l'impact relationnel négatif des retours à la maison entre la famille et l'école).

⁶ Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, page 1.

Pistes de solution

- La réussite scolaire de l'élève débute avant sa naissance... Il faut davantage préparer les parents à la venue de leur enfant en leur offrant aussi un appui psychologique. Elle n'est pas uniquement l'apanage d'une école, mais bien d'une société et d'une communauté.

« La difficulté importante qu'ont les membres de certaines familles ou communautés à décrocher un emploi et à participer pleinement à la société peut contribuer à perpétuer le cycle intergénérationnel de la défavorisation. »⁷

- Un meilleur arrimage des services de 1^{re} et 2^e ligne en collaboration avec les partenaires afin d'assurer une transition réussie et soutenue des actions.

⁷ Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, page 8.

Pistes de solution

- Publiciser largement la gamme de services communautaires afin d'assurer une collaboration et une complémentarité de services aux citoyens. Dans le cadre de mon travail, j'ai eu la chance de discuter avec des médecins en GMF. Le constat que nous faisons était, entre autres, la méconnaissance des services communautaires pour bien référer leurs patients. De plus, nous avons soulevé le pouvoir de travailler en collaboration avec l'ensemble du personnel scolaire.
- S'assurer de clarifier le sens du mot « négligence » entre la DPJ et la CS.
- Un accès unique et simplifié pour l'ensemble des services de la DPJ.
- Redéfinir la confidentialité afin de préciser ce que l'école aurait besoin de connaître dans la situation de l'enfant pour bien arrimer les actions.
- Mettre en place un intervenant-pivot de la DPJ par établissement scolaire lorsqu'il y a plusieurs dossiers tenus par la DPJ dans une même école.

Pistes de solution

- Pourquoi ne pas créer un partage d'expertise clinique entre les intervenants de la DPJ et les autres? À titre d'exemple, les cliniciens-experts au niveau des problématiques de l'attachement et des traumatismes pourraient offrir de la formation et du soutien lors des discussions de cas et des rencontres de PSI ou EIJ.
- **Simplexifier les collaborations** et les concertations (l'art de rendre simples, lisibles, compréhensibles les choses complexes) ⁸

⁸ C'est une notion émergente et un domaine d'étude nouveau en systemique, ingenierie et neurosciences. De même que « complexe » ne doit pas être confondu avec « compliqué », « *simplexe* » ne doit pas être confondu avec « *simple* », Wikipédia.



REMERCIEMENTS

- La Commission scolaire du Val-des-Cerfs est heureuse d'avoir eu l'opportunité d'être entendue au cours de cette commission spéciale qui lui tient particulièrement à cœur.
- Nous réitérons notre souhait que chacun de nos élèves puisse bénéficier d'un foyer sécuritaire lui permettant d'évoluer sainement.

